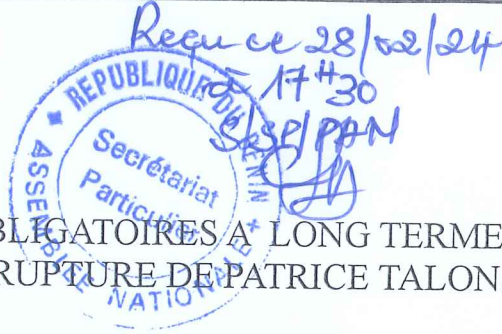


QUESTIONS ORALES SANS DEBAT AU GOUVERNEMENT

DATE : 28 FEVRIER 2024

LIEU : PORTO/NOVO

OBJET : DES EMPRUNTS OBLIGATOIRES A LONG TERME AU BENIN, SOUS LE REGIME DE LA RUPTURE DE PATRICE TALON.



Une fois de plus, notre pays, la République du Benin, se trouve confronter à cette épineuse question des emprunts obligataires contractés souvent par la gouvernance de la rupture et qui est devenue monnaie courante dans le mode de gestion des affaires du pays. A cet effet, le BENIN a encore émis avec succès un euro bond de 750 millions de dollars sur le marché financier international et l'opération a été clôturée le 06 février 2024 avec un taux d'intérêt de 7,96% en dollar sur une durée de 14ans.

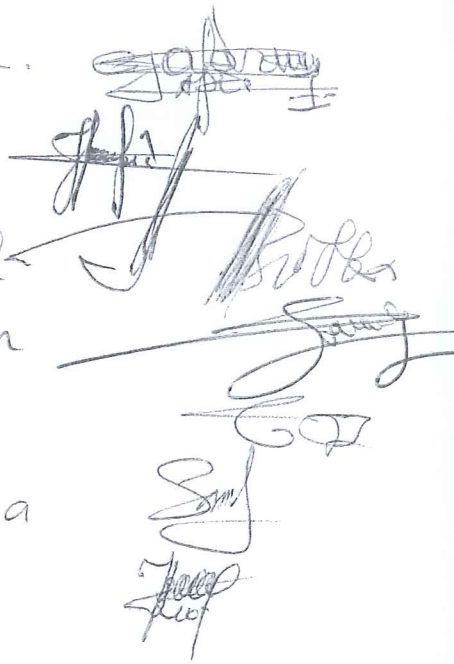
Avec une tendance d'une présence permanente sur le marché financier et une fréquence presque mensuelle voire trimestrielle, nous nous préoccupons de l'urgence qui impose cet état de chose pour notre pays. Dans le contexte actuel marqué par un défi de développement durable qui exige de tous les Etats du monde de mettre en œuvre des politiques rationnelles devant permettre de répondre efficacement aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, la représentation nationale demande au gouvernement de répondre, en vertu de l'article 109 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale, aux questions ci-après :

- 1- Quel est l'état actuel de notre économie et de nos finances publiques et quelles sont les perspectives économiques projetées qui permettront de soutenir ce nouvel engagement pour un niveau d'endettement déjà élevé ?
- 2- Qu'est ce qui justifie ce recours systématique aux emprunts obligataires par le gouvernement de la rupture ?
- 3- Le Benin n'a-t-il plus accès aux emprunts concessionnels sur le plan international ?
- 4- Cet euro bond d'un montant de 750 millions de dollars, ceux déjà reçus et ceux qui suivront ne constituent-ils pas un goulot d'étranglement pour le développement harmonieux des générations futures ?
- 5- Concrètement à quoi sera consacrée cette nouvelle levée d'euro bonds de 750 millions de dollars ?
- 6- La représentation nationale demande au gouvernement de mettre à sa disposition les actes d'émissions et de finalisation de cette opération ?
- 7- Bien vouloir mettre aussi à la disposition de la représentation nationale toutes les informations et structures d'intermédiation financière qui accompagnent officiellement le Benin dans ces opérations ?

- 8- Pourquoi recourir en fin de mandat aux endettements contraignants comme des emprunts obligataires, dont la gouvernance de la rupture ne connaîtra pas la maturité pour assurer son remboursement ?
- 9- Enfin, dans cet exercice dont le Bénin semble devenir coutumier, quelles sont les garanties dont le gouvernement s'est entouré pour éviter que notre pays devienne la cible des fonds vautours spécialisés dans le rachat des dettes des pays en difficulté de paiement et qui prennent en otage l'économie de ces pays ? Ce qui à terme ruinerait l'espérance de lendemains économiques meilleurs pour les générations futures.

Ont signé,

- 1 - ADECHOKAN Gafari.
- 2 - HOUNSOU M. Césaire
- 3 - ATCHADE Nouénon
- 4 - OUASSAGARI Bio Sika Abdel Kamel
- 5 - HOUKOWRE Boko Souley Malam
- 6 - ORCUI TAMA Viviane
- 7 - SOUNON BOKÉ Soumaila
- 8 - DEGWY F. Léon
- 9 - GORNON Joël



A collection of handwritten signatures corresponding to the list of names. The signatures are written in black ink and are somewhat stylized. Some signatures are written over horizontal lines. The names of the signatories are: Gafari ADECHOKAN, M. Césaire HOUNSOU, Nouénon ATCHADE, Abdel Kamel OUASSAGARI Bio Sika, Souley Malam HOUKOWRE Boko, Viviane ORCUI TAMA, Soumaila SOUNON BOKÉ, Léon DEGWY F., and Joël GORNON.